Avril 2022 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Le 4 mars dernier, Karl Zimmer a présenté une conférence intitulée ***Science dedans, émeute dehors : histoire populaire et savante du Mans au XIXe siècle.***
Lisez ci-après le compte-rendu de son exposé.

Prochaine séance
Le Vendredi 1er avril (14 h 30) à l'auditorium de la médiathèque.
Jean-Pierre Epinal : « La barrière d'Enfer » ou la mémoire du canotage manceau.

Merci de noter la date suivante : ***le samedi 14 mai 2022.***
Sortie de la journée autour de ***Montval-sur-Loir*** *(Château-du Loir).*
Des indications plus précises seront données en temps utile.

Science dedans, émeute dehors. Histoire populaire et savante du Mans au XIXe siècle

En septembre 1839 s'ouvre, au Mans, le septième Congrès Scientifique de France. Fondée par le normand **Arcisse de Caumont**, cette institution s'inscrit dans un large contexte européen et s'inspire des exemples prussien, autrichien et britannique. Chaque année, une ville accueille des sociétés savantes de toute la France pour « imprimer » en province un esprit éclairé.

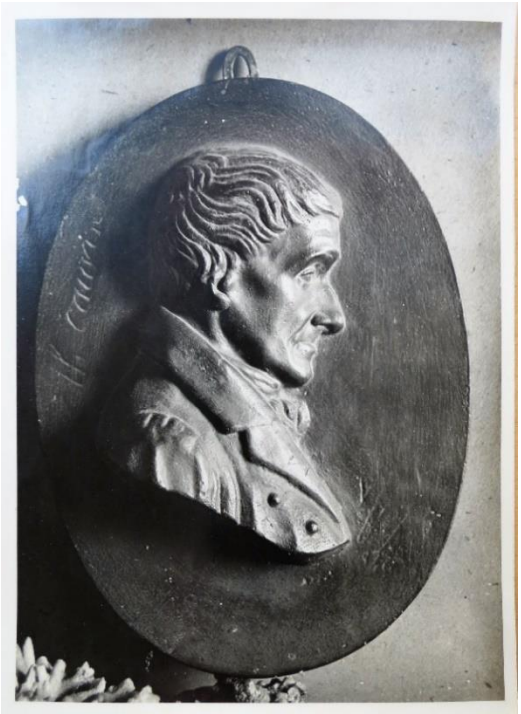

Thomas Cauvin (médaillon). Archives SASAS

La cheville ouvrière de cette édition est **Thomas Cauvin,** alors à la tête de la *Société Royale d'Agriculture, Sciences et Arts du Mans* qui devient pour l'occasion *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*.

Plusieurs centaines d'érudits sarthois, français et étrangers arrivent au Mans le 12 septembre 1839 pour discuter de littérature, de mathématiques, de médecine mais aussi d'archéologie. La science des amateurs est alors en pleine construction.

De Caumont et Cauvin veulent fonder un Institut des Provinces permanent pour fédérer les esprits scientifiques en dehors de Paris. Son siège est fixé au Mans jusqu'en 1846 ! Le congrès doit se tenir une dizaine de jours, les séances générales sont très solennelles, alors que les réunions en commission semblent être l'occasion de cordiales joutes académiques. Mais, le samedi 14 septembre, une agitation gagne Le Mans.

Trois jours durant, des affrontements violents éclatent à propos de la circulation des grains. Des barricades sont érigées, une mécanique détruite, l'armée se déploie tout autour de la place des Halles (actuelle place de la République). La foule est partout, notamment autour du palais de justice, où se tient le congrès. L'émeute vient percuter avec fracas un « lieu de savoir ». L'actualité se télescope et Le Mans ne fait pas la Une pour une raison scientifique, alors que la nouvelle des troubles en Sarthe fait le tour du monde. L'interaction entre ces deux évènements pose une série de questions. Dans quelle mesure un conflit social peut-il inquiéter une production scientifique ? La fumée, l'entrave, le bruit retardent-ils les séances ? Les notables présents occupent aussi des responsabilités politiques locales, certains sont empêchés et doivent assurer la gestion du maintien de l'ordre. Le maire, le préfet, le procureur du roi, les officiers de gendarmerie et de la garde nationale s'installent eux-aussi dans le palais de justice pour organiser la sécurité publique. L'impact est réciproque, la tenue du congrès joue un rôle vis-à-vis de l'émotion populaire. La stratégie du maintien de l'ordre prend en compte la tenue de l'événement scientifique.
Un dispositif spécifique assure la sécurité du congrès qui se tient toujours au cœur de la révolte. Des rebelles s'introduisent en nombre dans le tribunal. Des soldats stationnent dans les corridors, juste derrière les portes où se déroulent les sessions scientifiques. Difficile de savoir dans quelle mesure la présence de personnalités étrangères à la communauté locale infléchit l'intensité de la répression des classes populaires, mais une chose est certaine : le congrès gêne l'émeute. Les autorités ont cherché à faire taire habilement, sans effusion de sang, le tumulte sous les fenêtres du congrès.

Enfin, on peut voir dans cet exemple un positionnement scientifique paradoxal qui est en train de se construire dans la conflictualité socio-politique. D'une part, un débat entre les congressistes a lieu pour savoir s'il faut ou non poursuivre les sessions. Un vote est même organisé et la science est brandie comme « face à l'émeute ». Ainsi, la posture savante exprimée est très claire, la science est dedans, alors que dehors la révolte gronde. Mais d'autre part, l'expérience de l'émeute sous les fenêtres, dans la rue, influence certains contenus, notamment ceux sur l'état agricole et industriel du département. Les notables ne voient pas autre chose qu'une classe ouvrière ignorante et dangereuse incapable de mesurer les bénéfices de la liberté de commercer. Le pouvoir utilise le même discours sur l'absurde archaïsme de la révolte. Pourtant, à y regarder de plus près, cette révolte est un subtil discours populaire sur la réalité vécue. Si on prend au sérieux les revendications et les actions de l'émeute, celle-ci donne des indices sur la fragilité des conditions économiques et sociales des Sarthois. L'émeute serait-elle quelque part une sorte de « science populaire » ? En somme, ce micro-événement, en plein « âge d'or des sociétés savantes » illustre la discordante modernité scientifique, où savoirs et pouvoirs s'imbriquent.

(Karl ZIMMER (TEMOS, UMR 9016 CNRS, Le Mans Université)

Quelques Nouvelles Brèves

L'Ukraine dans *« le Tunnel »*.

Pour garder en mémoire l'invasion brutale de ce pays de l'est européen, la Ville du Mans a paré la rue Wilbur-Wright, communément appelée ***« le Tunnel »*** des couleurs bleue et jaune du drapeau ukrainien. (OF, ML 26 fév.).

Par ailleurs, la presse locale publie de très nombreux articles qui relatent le déroulement de la guerre et relaie les multiples actions lancées par les communes, les associations ou simples groupements spontanés… ayant pour objectifs d'organiser la solidarité avec les populations concernées.

Salon de l'agriculture. Chaque année à pareille époque les projecteurs de l'actualité se braquent sur le monde agricole. L'âpreté des négociations entre producteurs et représentants de la grande distribution provoque des manifestations devant les hypermarchés. Mais c'est aussi le moment du salon de l'agriculture. La Sarthe était représentée à Paris par 19 exploitations au concours général des élevages et 29 producteurs fermiers exposaient 78 produits au concours général.
L'agriculture sarthoise en chiffres. 3 600 exploitations dont 400 fermes bio. Un chiffre d'affaires de 800 millions d'euros dont 70 % issus de l'élevage. 4 900 chefs d'exploitations (51 % ont plus de 50 ans), 2 600 salariés dans les productions agricoles et 3 000 emplois dans les services à l'agriculture. (ML, OF 24 fév.). Dans le secteur de **L'agroalimentaire :** 130 entreprises de renommée nationale et internationale (25 % de l'industrie sarthoise) ; 2 milliards de chiffre d'affaires ; 8700 emplois. (ML 16, 18, 24 fév.)

Des mouvements dans l'administration et la magistrature. Le préfet Patrick Dallennes, quitte la fonction préfectorale après deux années passées en Sarthe. Il est remplacé par son collègue Emmanuel Aubry, jusqu'alors préfet des Deux-Sèvres. Le commissaire Emmanuel Morin, patron de la police nationale qui couvre les communes d'Allonnes, Coulaines et Le Mans, aura servi six ans et demi au Mans ; il s'en va pour exercer les mêmes responsabilités à Bordeaux. (ML, OF 2, 24 fév., 8 mars), Un nouveau président au tribunal de commerce **:** Bernard Deranque remplace Bernard Godret dont le mandat est terminé. Il arrive accompagné de cinq nouveaux juges bénévoles qui complètent l'effectif des 22 magistrats assurant le fonctionnement de cette institution. (OF 2 fév.).

Au tribunal de commerce. Lors de la traditionnelle audience de rentrée, le nouveau président a dressé **le bilan de l'activité 2021.** Contrairement aux perspectives redoutées eu égard à la conjoncture, « *il n'y a pas eu de tsunami de faillites* ». Rapprochés aux nombres des immatriculations en 2020, ceux de 2021, sont sensiblement plus élevés dans les trois catégories d'entreprises : 1451/1245 (personnes physiques) ; 1436/1048 (sociétés commerciales) ; 901/677 (sociétés civiles). En revanche le nombre total des radiations (toutes catégories confondues) a baissé : 2 011/2292. Mais l'année 2022 risque d'être plus sombre, surtout si les aides de l'État s'interrompent au printemps suite au constat d'une amélioration de la situation sanitaire. (OF 4 fév.).

Moins de dossiers de surendettement en 2021. Le nombre des dossiers déposés auprès de la Banque de France (1 279) a baissé de 18,4 % par rapport à 2019 choisie comme année de référence. Mais la Sarthe demeure le département le plus concerné dans les Pays de la Loire

(276 situations pour 100 000 hab. contre 182 pour la région et 225 au niveau national). On constate une prédominance des personnes seules (56 %), âgées de 35 à 54 ans (46 %) sans personne à charge (60 %), le plus souvent (75 %) locataires. Le rôle de la commission de surendettement est de traiter la situation des personnes ne pouvant plus faire face ; selon les cas les solutions apportées peuvent aller jusqu'à l'effacement de tout ou partie des dettes lorsqu'il n'y a pas d'autre issue. (ML, OF 17 fév.).

Patrimoine

Le feu dans la cathédrale du Mans ! Un exercice en vraie grandeur a été organisé pour tester le dispositif prévu pour défendre l'édifice et les trésors qu'il abrite… au cas où ! L'attaque du feu s'opérant par l'extérieur, 40 pompiers étaient engagés afin de sauver les mobiliers les plus précieux (sculptures, tableaux…). 150 œuvres sont répertoriées, avec pour chacune, les choix à faire en cas de sinistre (simple décrochage et mise à l'abri, mesures de protection quand le déplacement est impossible… (OF, ML 23 fév.).

Situation sanitaire.

L'Agence Régionale de Santé continue, chaque mardi et vendredi, à faire le point sur l'évolution de l'épidémie dans chaque département. Au début du mois de mars les données relatives à la circulation du virus poursuivent leur baisse commencée depuis plusieurs semaines. Taux d'incidence : 445 (nouveaux cas positifs pour 100 000 hab.) ; taux de positivité 20,3 pour 100 tests. La couverture vaccinale : 82,5 % de la population ont reçu la première dose de vaccin, 81,60 % les deux doses. Le nombre des injections est en baisse, aussi les centres de vaccination fermeront progressivement en mars et avril. 163 malades du Covid 19 sont encore hospitalisés, dont deux en service de réanimation. Il faut pourtant noter que l'école de (**Montval-sur-Loir**) (Vouvray) reste fermée, la seule de la région, à la suite de la découverte de 21 cas au sein de l'établissement. Conservons aussi en mémoire le nombre des personnes décédées, jusqu'alors, dans les hôpitaux sarthois depuis le début de l'épidémie : 753.

******

Le 4 mars 2022. Une AG Sciences et Arts studieuse, croquée par notre sociétaire Alain Barbier.

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal